



DÉCLARATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE QUÉBEC SUR LE VIVRE-ENSEMBLE

Pleinement engagée dans la modernité et dans la mise en œuvre des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, la ville de Québec entend demeurer une des villes les plus attractives au monde. Pour ce faire, elle veut continuer de développer des milieux de vie de qualité dans un environnement économique favorable, tout en assumant un leadership innovant et exemplaire en matière de diversité, d'équité et d'inclusion. En faisant de la cohésion sociale une priorité, Québec continuera de se démarquer comme étant un lieu où il fait bon vivre ensemble.

*CONSIDÉRANT QUE NOUS, MAIRE, CONSEILLÈRES ET
CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE QUÉBEC :*

- Aspirons à ce que toutes les citoyennes et tous les citoyens de la ville de Québec trouvent leur place et que chacune et chacun puissent s'épanouir dans nos milieux de vie durables;*
- Proclamons la pluralité sociale, culturelle et religieuse comme étant des richesses collectives;*
- Reconnaissons la primauté de la diversité, de l'équité et de l'inclusion pour que toutes et tous aient la chance de pouvoir vivre pleinement son individualité;*
- Nous engageons à ce que nos décisions et nos actions contribuent à l'amélioration constante de la cohésion sociale et à faire la promotion du vivre-ensemble en tout respect des différents groupes culturels, ethniques et religieux, afin de renforcer le nous collectif auquel tous peuvent s'identifier;*
- Voulons mettre en place des conditions favorables à la socialisation et au resserrement des liens entre les citoyennes et les citoyens qui forment notre communauté, notamment par la promotion d'un dialogue dans la cadre d'activités festives;*

- *Valorisons et encourageons les initiatives d'accueil et d'entraide;*
- *Désirons que toutes les citoyennes et tous les citoyens de la ville de Québec puissent s'approprier avec fierté leur communauté et s'y sentir en sécurité;*
- *Sommes convaincus que le vivre-ensemble est une condition sine qua non à notre réussite sociale.*

Par la présente déclaration, le conseil municipal de la ville de Québec adhère pleinement et fièrement aux principes du vivre-ensemble et aux obligations sous-jacentes, il s'engage à promouvoir leurs applications à l'ensemble de l'administration municipale et de la collectivité, il fournira les ressources humaines et financières nécessaires pour favoriser l'atteinte de cet objectif et il invite les futurs conseils municipaux de la ville de Québec à renouveler annuellement leur appui à cette déclaration lors du deuxième conseil municipal de mai, puisque le 16 mai a été proclamé la Journée internationale du vivre-ensemble en paix par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Québec, le lundi 17 mai 2021